



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 avril 2025

FRANCE 2030 : SANTÉ NUMÉRIQUE – OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS « ÉTUDE D'IMPACT DE L'USAGE DE DISPOSITIFS MÉDICAUX NUMÉRIQUES INNOVANTS DANS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ OU DU MÉDICO-SOCIAL »

Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, Marc Ferracci, ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie, et Clara Chappaz, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent l'ouverture de l'appel à projets (AAP) « Étude d'impact de l'usage de dispositifs médicaux numériques innovants dans les établissements de santé ou du médico-social », opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance.

L'ÉTAT ACCOMPAGNE L'INNOVATION DANS LA SANTÉ NUMÉRIQUE À TRAVERS UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE

La santé numérique est l'une des priorités du plan Innovation santé 2030, volet santé de France 2030, et a pour ambition de faire de la France un leader mondial dans le domaine avec différentes actions permettant de **préparer l'avenir et consolider une filière en forte croissance**.

Elle dispose d'une stratégie dédiée, la stratégie d'accélération « Santé numérique » (SASN), qui est le premier programme interministériel de cette envergure sur le numérique en santé. Celle-ci est pilotée par les ministères du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles, de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Secrétariat général pour l'Investissement via l'Agence de l'Innovation en Santé.

UNE ACTION AMBITIEUSE POUR DÉPLOYER DE NOUVELLES SOLUTIONS INNOVANTES DANS LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS DES SECTEURS SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

Dans le cadre de la stratégie d'accélération « Santé numérique », l'appel à projets « Étude d'impact de l'usage des dispositifs médicaux numériques (DMN) innovants dans les établissements de santé et du médico-social » de France 2030 a pour objectif d'évaluer en conditions réelles les **impacts organisationnels, d'usage et/ou d'adoption** liés au déploiement des DMN, dont ceux avec intelligence artificielle, dans les établissements de santé afin d'y permettre leur déploiement à plus grande échelle afin de **faire bénéficier les patients d'un accès rapide aux innovations numériques utiles**. Cette approche doit permettre de corriger une des principales limites identifiées lors des travaux préparatoires à la stratégie : l'absence de données sur l'impact d'une innovation.

Ouvert à tous les établissements de santé (sanitaire ou médico-social, public ou privé) souhaitant acquérir un DMN innovant et démontrer le bénéfice et l'impact de son déploiement sur le parcours de soin et/ou de suivi de l'utilisateur, cet appel à projets permettra de **financer des projets dont le budget total est de 300 000 € à 1 200 000 € sur une durée de 12 à 24 mois**.

Un webinaire de présentation de l'appel à projets est organisé le 30 avril 2025 de 13h30 à 14h30 :

[Lien d'inscription G_NIUS](#)

Cet appel à projets est opéré pour le compte de l'État par Bpifrance. Le cahier des charges est accessible [ici](#)

CALENDRIER

- 08/07/2025 – Date de la 1ère relève
- 02/12/2025 – Date de la 2ème relève

Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier de candidature en ligne sur la plateforme de Bpifrance : <https://www.picxel.bpifrance.fr/projets>

Contacts presse :

Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles : sec.presse.cabsante@sante.gouv.fr

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique : presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Délégation au Numérique en Santé : Marion Février - 06 08 77 61 02 - marion.fevrier@sante.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement/Agence de l'innovation en santé : Florence.gaudin@pm.gouv.fr

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière

compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais, leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : [Bpifrance - Servir l'Avenir](#)